

Le lien familial

ENTRE AUTORITÉ, AUTONOMIE ET AUTHENTICITÉ

*Comment concilier choix privés
et attentes publiques*



**Perte d'autorité de l'institution famille
au regard de violences dont elle est parfois le théâtre ?
Éducation, socialisation, transmission,
la famille est-elle encore garante d'un équilibre social ?
A-t-elle su conserver ces fonctions dans l'éclatement
de ses formes ?**

**À travers ces questions, ce numéro propose
de montrer plusieurs des attentes
dont la famille est actuellement porteuse.**

Le lien familial

ENTRE AUTORITÉ,
AUTONOMIE
ET AUTHENTICITÉ

*Comment concilier
choix privés
et attentes publiques*

Dossier

| | |
|--|---------|
| Point de vue : être parent, ce n'est pas toujours facile <i>Pierre-Louis RÉMY, Délégation interministérielle à la famille (DIF)</i> | 7-10 |
| De sujets à acteurs | |
| Les deux faces de l'individualisme familial ■ <i>Jean-Hugues DÉCHAUX</i> | 11-32 |
| L'intégration des jeunes dans la société. Une perspective historique ■ <i>Yvonne KNIBIEHLER</i> | 33-46 |
| Vers l'égalité juridique dans la famille ? ■ <i>Isabelle CORPART</i> | 47-58 |
| Définir, pour gérer le conflit et les violences | |
| La prévention primaire des violences dans la famille. Un bilan des connaissances ■ <i>Alberto GODENZI, Jacqueline DE PUY</i> | 59-73 |
| Violences conjugales : une sociologie des recours ■ <i>Anne-Véronique BLIN, Anne-Marie GIFFO-LEVASSEUR</i> | 75-89 |
| Enfants de moins de trois ans et personnalité : Les conséquences de la maltraitance ■ <i>Hélène TREMBLAY-LEVEAU, Jean-Luc VIAUX</i> | 91-109 |
| Violences intra-familiales : des réponses juridiques et judiciaires duales ■ <i>Josefina ALVAREZ</i> | 111-131 |
| Pour une construction socio-judiciaire des violences aux enfants ■ <i>Ana-Maria FALCONI</i> | 133-153 |
| La fin d'une autorité ? | |
| L'arbitrage de l'affectif ■ <i>Entretien avec Anne MUXEL</i> | 155-168 |
| À l'ombre des grands frères. De quelques stéréotypes sur les jeunes et l'intégration ■ <i>Entretien avec Bernard CHARLOT</i> | 169-184 |

Repères

| | |
|---|---------|
| La déontologie dans la Police nationale : quelles perspectives ? ■ <i>Roger LE DOUSSAL</i> | 185-198 |
| CHRONIQUE INTERNATIONALE | |
| L'autorité parentale aux États-Unis. Vers une politique participative ? ■ <i>Virginie LASSERRE</i> | 199-211 |



LES DEUX FACES DE L'INDIVIDUALISME FAMILIAL

Cet article présente les principales tendances d'évolution de la famille contemporaine et propose une interprétation des changements des structures familiales depuis vingt ans. Sans récuser la notion d'individualisme familial avancée par certains analystes, la thèse défendue critique l'unidimensionnalité des théories récentes et souligne la dualité de la famille contemporaine : autonomie croissante et recomposition des appartenances familiales vont de pair car elles constituent les deux faces d'une même réalité.

THE TWO SIDES OF FAMILY INDIVIDUALISM

This article describes the dominant trends in the changing contemporary family and puts forward an interpretation of the remodeling of family structures over the last twenty years. Without challenging the notion of family individualism posited by certain observers, the present writer criticizes the one-dimensionality of recent theories and stresses the dual nature of the contemporary family: increased autonomy and the recomposition of family membership go together because they are the two sides of the same reality.



L'INTÉGRATION DES JEUNES DANS LA SOCIÉTÉ Une perspective historique

Le recours à l'histoire permet de mieux saisir la diversité des modes d'intégration des jeunes dans la société à travers les époques. Diverses institutions jouent tour à tour le rôle de vecteur d'intégration, sans que jamais par ailleurs la famille ne figure comme l'unique acteur de ce processus. L'article invite à repenser l'école actuelle comme un partenaire important de la famille dans la structuration des étapes successives du passage de l'enfance à l'âge adulte, notamment en matière de droits et devoirs.

THE INTEGRATION OF YOUTH INTO SOCIETY *An historical overview*

History enables us to better grasp the diverse ways in which young people have been integrated into society through the ages. Various institutions function as a vector of integration, without, however, the family ever being the sole actor in this process. This articles invites us to rethink the school as an important partner together with the family in the structuring of successive stages in the passage from childhood to adult, notably as regards rights and responsibilities.



VERS L'ÉGALITÉ JURIDIQUE DANS LA FAMILLE ?

La question de l'égalité dans le droit de la famille nous a amené à parcourir brièvement les réformes significatives opérées depuis une trentaine d'années.

L'enfant et sa famille sont au cœur du problème.

Les différentes lois se sont efforcées d'admettre l'égalité des intéressés mais subsistent quelques lacunes qui devraient être comblées à l'occasion de la refonte du droit de la famille, l'un des objectifs majeurs de la Chancellerie en 1999.

TOWARDS LEGAL EQUALITY IN THE FAMILY

The issue of equality in family law leads us here to briefly review the major reforms undertaken over the last thirty years. The child and his family are at the heart of the problem. Various statutes have attempted to recognize the equality of the interested parties but there remain a number of gaps which need to be filled with the revision of family law set as one of the objectives of the chancery in 1999.



par Alberto GODENZI, Jacqueline De PUY

LA PRÉVENTION PRIMAIRE DES VIOLENCES DANS LA FAMILLE UN BILAN DES CONNAISSANCES

Cette étude dresse un bilan des connaissances empiriques en sciences sociales, jusqu'ici dispersées, sur les situations à risque de violence envers les femmes et les enfants. Ce bilan insiste sur la nécessité de décloisonner les violences sur les femmes de celles sur les enfants. Quant à l'étude des actions préventives menée en Amérique du Nord, en Suisse et en France, la recherche montre que leur efficacité tient davantage dans un partenariat entre institutions, communautés et société que dans l'élaboration de nouvelles formes d'actions préventives.

PRIMARY PREVENTION OF FAMILY VIOLENCE A REVIEW

This article takes stock of our previously diffuse empirical understanding in the social sciences of the situations which carry risk of violence towards women and children. This review stresses the need to decompartmentalize violence directed at women and violence against children. As for the study of preventive measures carried out in North America, Switzerland and France, research demonstrates that their effectiveness lies more in cooperation between institutions, communities and the whole of society rather than in the creation of new preventive actions.



VIOLENCES CONJUGALES : UNE SOCIOLOGIE DES RECOURS

Les violences conjugales ont désormais une visibilité dans l'espace public. À partir de l'analyse d'environ 36 000 fiches correspondant à autant d'appels reçus par le service téléphonique « Violence conjugale Femmes info service », les auteurs insistent sur la diversité des recours et des parcours, des impasses parfois aussi, et démontrent que, tant dans la difficulté que dans la variété des réponses apportées, la question de la frontière privé-public est plus que jamais d'actualité.

MARITAL VIOLENCE: A SOCIOLOGY OF SUPPORT

Marital violence has now entered the public arena. Based on analysis of approximately 36 000 files which provide a record of as many phone calls made to a French help line for battered women, the present writers highlight the many forms of assistance and means of redress (with some dead-ends) available. They show, both in the problematic nature of responses effected and their variety, to what extent the dividing line between public and private spheres has become a current issue.



ENFANTS DE MOINS DE TROIS ANS ET PERSONNALITÉ : Les conséquences de la maltraitance

Après un inventaire des méthodes de la littérature traitant des méthodes d'évaluation des effets de la maltraitance chez les enfants de moins de trois ans, les chercheurs ont utilisé des instruments d'investigation classiques sur une population d'enfants placés en pouponnière, après avoir été maltraités. À partir des résultats et de l'analyse fine des observations connues de ces enfants, il apparaît que les moyens d'observation et d'investigation les plus employés ne permettent pas de recueillir des signes significatifs. En conclusion, une grille d'utilisation simple pour évaluer les effets des mauvais traitements sur enfants de 18 à 36 mois est proposée.

UNDER 3S AND PERSONALITY THE EFFECTS OF ABUSE

Despite a diversity of approaches, there is no really effective procedure for the measurement of the effects of child abuse on children from 0-36 months of age. Using a number of case studies, this article analyses the effects of mistreatment from a psychological, social and emotional point of view. The originality of this transversal approach enables us to focus preventative measures not so much on a group but on each child as a unique individual.



VIOLENCES INTRA-FAMILIALES : DES RÉPONSES JURIDIQUES ET JUDICIAIRES DUALES

Si la notion de «violences intra-familiales» est désormais couramment employée, elle ne trouve cependant guère de traduction concrète quant à l'homogénéité de son traitement judiciaire. Car non seulement les violences envers les enfants et envers les femmes au sein de la famille ne sont pas traitées conjointement mais surtout elles ne le sont ni par les mêmes instances, ni avec les mêmes moyens.

En dépit de progrès dans la prise de conscience collective de la gravité des secondes, les dispositifs de protection pour les premiers restent infiniment plus sophistiqués et effectifs.

VIOLENCE WITHING THE FAMILY: DUAL LEGAL AND JUDICIAL RESPONSES

While the notion of violence within the family is commonly cited, it is not dealt with in a standard fashion in the courts. Not only are violence towards children and violence towards women not treated together but they are not dealt with by the same bodies or with the same means. Despite progress in the collective awareness of the seriousness of violence towards women, protective measures for the benefit of children are infinitely more sophisticated and effective.



POUR UNE CONSTRUCTION SOCIO-JUDICIAIRE DES VIOLENCES AUX ENFANTS

À partir d'un recensement exhaustif de 190 signalements pour violences à enfants, adressés au parquet de Bobigny sur une période donnée, la recherche déconstruit la catégorisation progressive de ces faits à travers trois moments différents, des motivations du signalement à la qualification effective des faits par la justice. Si les faits les plus évidents à l'origine trouvent une qualification à peu près identique à la fin du processus, il n'en est rien de ceux qui ont pu prêter à confusion : se dégage alors une zone d'incertitude propice à la construction socio-judiciaire des faits.

CHILD ABUSE: ON THE SOCIAL-LEGAL DEFINITION OF TERMS

On the basis of a thorough examination of 190 reported incidents of child abuse sent to the public prosecution service in Bobigny (Paris) over a given period, this research demonstrates the progressive categorization of these reports in separate phases from the reasons for the original report to the legal classification of the facts. While the most obvious facts are described in more or less the same terms at the end of the procedure, there are those which lend themselves to confusion, thereby creating an area of uncertainty favourable to a socio-legal construction of facts.



L'ARBITRAGE DE L'AFFECTIF

La famille participe à la construction de l'identité affective et sociale de l'individu. Dans cette dynamique de production, son rôle semble de plus en plus décisif dans la sphère publique comme dans la sphère privée. Elle est une instance de médiation entre l'individu et la société. Si les liens institutionnels qui la fondent restent déterminants, d'autres opérateurs dans cette construction occupent le terrain de la vie des familles. Les enjeux affectifs se greffent sur les enjeux institutionnels et font l'objet de multiples négociations. Au travers notamment des questions de la mémoire et de la transmission, les différentes formes de ces transactions peuvent être examinées.

THE ARBITRATION OF EMOTION

The family is instrumental in the construction of an individual's social and emotional identity. In this productive dynamic, its role seems to be increasingly as decisive in the public arena as it is in a person's private life. It mediates the relationship between the individual and society. Although the institutionalized bonds on which it is founded remain a determining factor, other features come into play in the construction of a family. Institutional considerations are added to emotional influences and have to be negotiated. By investigating the nature of a family's memory and its transmission, these various interactions can be investigated.



À L'OMBRE DES GRANDS FRÈRES De quelques stéréotypes sur les jeunes et l'intégration

Au-delà du traitement médiatique de la démission parentale dans les banlieues, de l'exploitation particulièrement saillante et parfois tapageuse du thème construit des « grands frères », le vécu des jeunes de milieu populaire, leurs aspirations par rapport à l'école, leurs rapports familiaux, leur conformisme aussi, gagnent à être étudiés, pour qui souhaite ne pas se contenter d'une représentation unique et simpliste. Un spécialiste de l'école, de la jeunesse populaire et de l'intégration nous fait part ici de l'état de ses recherches sur la question.

WHAT IS BEHIND THE «OLDER BROTHER» AS A MODEL?

In addition to the way in which the media portrays parental failure in the poorer suburbs and the particularly prominent and occasionally sensational exploitation of the «older brother», the lives of many working-class children - what they expect from school, their relationship with their family, their group identity - are worthy of study for anyone who is dissatisfied with a one-dimensional, simplistic account. ihesi interviewed a specialist in working-class youth, the role of the school and integration.



LA DÉONTOLOGIE DANS LA POLICE NATIONALE : QUELLES PERSPECTIVES ?

Le projet de création d'une Commission Nationale de Déontologie de la Sécurité (CNDS) et l'annonce aux Assises de La Villette d'une relance de la formation des policiers à la déontologie conduisent à s'interroger sur l'histoire et le bilan des expériences déontologiques vécues dans la police nationale depuis 1981. Quelles ont été les principales difficultés rencontrées ? Qu'en pensent les policiers ? Faut-il réformer le code de 1986 ? Comment accélérer le passage d'une déontologie d'obéissance à une déontologie d'adhésion et comment renforcer la nécessaire complémentarité entre la déontologie des policiers (des forces de police) et l'éthique de police (des autorités de police) ? Autant de questions qui trouvent ici réponse.

WHAT PROSPECTS FOR A NATIONAL POLICE FORCE DEONTOLOGY?

The proposal for the creation of a national commission for a code of conduct on policing (Commission Nationale de Déontologie de la Sécurité) and the declaration at the conference held at La Villette (Paris) of the intention to provide the police with training in deontology leads us to ask how the police have reacted to their experiences in the area since 1981. What major problems have been encountered? What is the attitude of the police? How can passive obedience to a code of conduct be speedily transformed into active acceptance? How can the necessarily complementary nature of the police's deontology (the police force) and the police ethic (the police authorities) be strengthened? This article provides some answers to these questions.



L'AUTORITÉ PARENTALE AUX ÉTATS-UNIS VERS UNE POLITIQUE PARTICIPATIVE ?

Quelles que soient les différences politiques, économiques et idéologiques conditionnant les modes de l'action, on remarque qu'aux états-Unis, des préoccupations fortes et des projets pointent dans le sens d'une mobilisation de la société civile pour un soutien accru des parents en difficulté d'exercice de leur autorité parentale.

Peut-on parler d'une convergence avec la situation française, et quelles en sont les limites ? à partir d'un voyage d'étude sur ce thème et organisé pour le compte des pouvoirs publics français, l'auteur illustre cette question et y répond de façon éloquente.

STATE AND FAMILY IN THE UNITED STATES TOWARDS PARTICIPATIVE PROGRAMMS?

It is interesting to notice that apart from the differences existing in the politics, the financial means assigned and in the ideologies adopted, there is in the United States today a tendency toward an increasing number of community projects, which goals are to support the parents to keep their authority and to introduce parenting in the fight against juvenile delinquency. Is it possible to draw from there a parallel with the situation in France and if so, to which extend? The author tries to answer these questions, based on a trip she did on the subject, organised for the French authorities.